

Compte rendu d'activité Juillet 2017- janvier 2018

Migration des sites CN-TSC

Pour mémoire, cette action fait suite à l'autorisation donnée par le CDN de continuer d'utiliser les services facturés par Macroprog pour

- héberger le nouveau portail de la commission et
- continuer d'héberger le site dédié à la gestion des compétitions sélectives pour les Championnats de France.

Le temps que la migration puisse se faire.

Le chantier de déplacement des ressources informatiques de la *Commission Nationale Tir sur Cible Subaquatique* (ci-après "la commission") a été démarré le 10/09/2017, dans le cadre de la décision en Réunion du CDN([PV-CDN-octobre-2016-OK](#)), et suite à la décision du bureau de la commission.

En réalité, il a démarré en amont (juillet 2017) par un phase préparatoire, avec la migration de ces ressources vers un hébergement personnel afin de valider la faisabilité et évaluer les ressources nécessaire à la migration.

Les intervenants de cette migrations sont:

- Le CDN en sa qualité de propriétaire des ressources, décideur de sa politique opérationnelle, pourvoyeur de fonds en cas d'intervention de société externe.
- La commission, en sa qualité de décideur de la mise en oeuvre de la politique opérationnelle du CDN et de l'organisation de l'activité de Tir sur Cible Subaquatique, par la voix de son président et de son référent informatique.
- Diving in Web, contact officiel pour l'accès aux ressources informatiques physiques fédérales (serveur, espace d'hébergement de site web, base de données, accès ftp, mise en place de certificat pour l'accès sécurisé aux sites fédéraux, controle de source pour les applications déportées (off-line) de gestion des compétitions, système de suivi d'incidents d'exploitation de ces ressources). Ce contact fait le lien avec l'hébergeur fédéral.
- Itika, hébergeur fédéral.
- Macroprog, société de service informatique et hébergeur de la commission. Elle est le concepteur du site web et de l'application de gestion des compétitions. Elle est ponctuellement en contrat avec la commission pour des interventions de maintenance sur ces composants logiciel, en particulier dans le cadre de la migration du site de compétition. Pour information, Macroprog est aussi le concepteur d'un futur système équivalent pour la Commission Nationale Apnée.
- Le Webmaster (moi). Il collecte les informations nécessaires, identifie les besoins et les risques et valide la réalisation concernant la migration du site. Il est l'interlocuteur technique et le maître d'oeuvre de la migration des ressources informatiques de la commission vers le serveur fédéral.

La migration concerne principalement 3 ressources:

- le site de compétition,
- le portail tir,
- les comptes email "de fonction" des membres du bureau de la commission ainsi que de ses chargés de mission.

Un état d'avancement est transmis régulièrement au bureau, afin de rendre compte de la progression, des difficultés rencontrées et des besoins d'information de prise de décision de la part du bureau ou de la nécessité d'engagement de dépense.

Ce chantier aurait dû être réalisé en un mois maximum.

La complexité de l'organisation actuelle et le nombre important d'intervenants n'ont pas permis de se limiter à un tel délai.

Le 20 décembre Macroprog débute la fin de la migration de la plateforme de compétition.

Du 22 décembre au 3 janvier, finalisation de cette migration, la plateforme est opérationnelle pour la compétition du 7 janvier.

Le 30 décembre Diving in Web prend en compte ma demande d'accès au ressources fédéral pour le portail.

Au 10 janvier, ce chantier est clos.

- La plateforme de compétition est opérationnelle sur le serveur fédéral et la compétition de Vire montre que le système fonctionne normalement
- Le portail Tir sur Cible est fonctionnel sur le serveur fédéral grâce à l'implication des équipes d'Itika.
- Les comptes e-mail de fonction sont créés sur le serveur fédéral et les emails transférés de l'ancien hébergeur vers le nouveau
- Le changement d'aiguillage des adresses internet (tirsub.ffesm.fr et l'acheminement des mails) vers le serveur fédéral et effectif.

A partir de là, la séparation avec l'hébergement tier sera terminée.

Macroprog restera toutefois notre prestataire pour la maintenance de la plateforme de compétition en cas de problème. Nous n'avons plus de contrat de maintenance annuel et payons à la prestation, à voir si ce mode de fonctionnement est le meilleur.

Il reste 2 chantiers connexes mais non urgents et réalisables indépendamment:

- Mise en place d'un outil de dépôt et gestion du code source de nos outils informatiques (site, application, ...). Cet outil pourra profiter à d'autre commission qui fonctionne selon le même schéma, en particulier la CNA. Je suis déjà en contact avec Christophe Muller sur le sujet.
- Mise en place d'un outil de suivi d'incidents sur le fonctionnement de la plateforme de compétition. L'idée est de recueillir les problèmes rencontrés au sein d'un système adapté et de gérer les étapes de la résolution de l'incident. Les détails de cet incident sont ainsi accessible par tous les intervenants nécessaires à sa résolution (moi, prestataire, décideur pour l'engagement de dépense éventuelle, ...)

Assistance

Quelques demandes d'assistance concernant l'utilisation du logiciel de compétition ont été formulées:

- permettre l'affichage des demi finales femme en super bi au même titre que les hommes,

- permettre la correction d'une manche de super-bi qui se répercute bien sur le calcul de points du combiné. Cette modification dans la compétition a été effectuée manuellement par le Webmaster.
- Permettre la correction de saisies des épreuves effectuée sur un compétiteur(trice) absent pour les réaffecter au compétiteur(trice) qui l'a remplacé(e). Cette modification dans la compétition a été effectuée manuellement par le Webmaster.
- problème avec la désinstallation/réinstallation du logiciel: le logiciel ne démarre plus.
- Demande de conseils sur l'interaction entre le logiciel et le reste du système (ouverture des documents pdf générés par l'application)

Ces incidents/demandes d'amélioration devraient être saisi dans un système adapté (type Bugzilla ou Mantis) afin de les suivre au mieux et de pouvoir les transmettre facilement à l'intervenant approprié. Les corrections qui en découlent devraient également être conservées dans un système adapté du type contrôle de sources comme Subversion (SVN).

Ces systèmes pourraient d'ailleurs être partagés avec la CNA qui a les mêmes besoins.

La demande de mise en place de SVN a déjà été exprimée auprès de Diving in web. Diving in web peine à comprendre la demande.

Il serait également utile d'inciter les responsables de compétition à remonter les difficultés rencontrées avec le système et en particulier avec l'application.

Gestion du Portail

Mise en ligne d'articles

Les demandes sont traitées au mieux.

Elles sont souvent incomplètes ou mal exprimées, elles manquent d'illustration.

Liste non exhaustive d'articles mis en ligne: nouveau système de certificat médical, organisation de formation, production et mise à disposition de matériel spécifique au tir subaquatique, mise en ligne de compte rendu d'assemblée ou réunion.

Demande en souffrance et en attente de précision:

- mise en ligne d'une présentation du tir (texte de présentation). En attente de validation, résultat visible sur le site de test (gracieusement mis à disposition sur mon matériel personnel).
- Mise en ligne d'une charte du tireur responsable. En attente de formalisation.

Mises à jour

Diffusion des mises à jour de règlements

Ajout des règlements UNSS

Ajout du règlement Juges (sera fait après la migration)

Mise à jour de l'infrastructure du portail

Mise à jour suite aux notifications de Joomla.

Sauvegarde du site régulière, notamment suite à mise à jour des informations présentées par le site (article, règlement, infos).

L'ancien portail (<http://www.subaquatique.org>) est toujours en ligne et n'a toujours pas été désindexé. A voir avec le référent informatique qui est en contact avec la société responsable de ce site. Il a également été constaté des mises à jour de cet ancien portail alors qu'il n'est plus le portail officiel (dossier initiateur version 2017). Il serait souhaitable d'être cohérent sur la gestion du portail afin de faciliter l'accès à une information à jour par nos tireurs et autres personnes intéressées par la discipline.

Mise à jour du référencement du nouveau portail

06 oct. 2017. Mise à jour du site fédéral (<https://www.ffessm.fr>) pour qu'il pointe sur la nouvelle adresse officielle du portail Tir (<https://tirsub.ffessm.fr>)